

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 3 avril 2019

Conseillers présents : MM. LOUCHE Alain, PELLET Bernard, VERDELHAN Bernard, NICOLAS Christian, MICHELET Jean-Pierre, DAUDE Roger, GARNIER Michel, MICHEL Raymond, Mme MARTIN Lise.

Excusé : M. BALMOT Michel.

M le maire déclare le conseil municipal ouvert à 18h00.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est validé à l'unanimité.

 **Présentation des CA et CG 2018**

- CA et CG budget Chauffage de St Martin de Boubaux votés à l'unanimité

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	2 368.56	0.00	21 530.87	0.00	23 899.43
Opérations exercice	16 799.40	16 042.90	9 184.48	8 819.00	25 983.88	24 861.90
Total	16 799.40	18 411.46	9 184.48	30 349.87	25 983.88	48 761.33
Résultat de clôture	0.00	1 612.06	0.00	21 165.39	0.00	22 777.45

RAR		
Besoin/excédent de financement		22 777.45
Pour mémoire : virement à la section investissement		5 012.83

Affectation de l'excédent :
1 612.06 € au compte 002.

- CA et CG budget Services des Eaux St Martin de Boubaux votés à l'unanimité

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	0.00	38 676.79	0.00	38 676.79	0.00
Opérations exercice	20 134.07	22 392.09	18 476.65	33 059.61	38 610.72	55 451.70
Total	20 134.07	22 392.09	57 153.44	33 059.61	77 287.51	55 451.70
Résultat de clôture	0.00	2 258.02	24 093.83	0.00	21 835.81	0.00

RAR	10 000.00	
Besoin/excédent de financement	31 835.81	
Pour mémoire : virement à la section investissement		2 878.01

Affectation de l'excédent :
2 258.02 € au compte 1068,

- CA et CG budget principal de la commune de St Martin de Boubaux votés à l'unanimité.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	21 976.41	52 381.78	0.00	52 381.78	21 976.41
Opérations exercice	212 377.76	313 267.97	112 804.01	130 180.29	325 181.77	443 448.26
Total	212 377.76	335 244.38	165 185.79	130 180.29	377 563.55	465 424.67
Résultat de clôture	0.00	122 866.62	35 005.50	0.00	0.00	87 861.12

RAR		2 150.92
Besoin/excédent de financement		90 012.04
Pour mémoire : virement à la section investissement		61 878.81

Affectation de l'excédent :
32 854.58 € au compte 1068,
90 012.04 € au compte 002.

Débat d'orientation budgétaire suite au vote des CA :

* Un emploi de bibliothécaire à temps partiel va être créé à la Communauté de Communes, une participation va être demandée sur le budget principal de la commune (environ 150.00 € par mois).

 **Point sur les projets communaux**

- Construction des hangars :

La proposition de location de la toiture des hangars à la SAS Cévennes Durables pour poser des panneaux photovoltaïques est acceptée. Une délibération est prise (1 contre, 9 pour).

- Réhabilitation de l'appartement au dessus de la mairie :

Le plan de financement est adopté à l'unanimité.

Financeurs sollicités	Montant de la subvention demandée	%
Etat DETR	13 914.06 €	60.00 %
Région	4 638.02 €	20.00 %
Fonds propres	4 638.02 €	20.00 %
TOTAL	23 190.10€	100.00 %

- Réhabilitation de La Cure :

Le plan de financement est adopté à l'unanimité.

Financeurs sollicités	Montant de la subvention demandée	%
Etat DETR	53 763.55 €	60.00 %
FRI (Région)	17 921.18 €	20.00 %
Autofinancement (souscription)	17 921.18 €	20.00 %
TOTAL	89 605.92 €	100.00 %

M Jean-Pierre Michelet va contacter Nature et Patrimoine pour évoquer le devis des dépliants.

- Locaux garage :

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

* **D'autoriser** Monsieur LOUCHE Alain, Maire, à demander une subvention de DETR et une demande de subvention à la région Occitanie au titre du Pass commerce de proximité.

* **D'adopter** le plan de financement suivant :

Financeurs sollicités	Montant de la subvention demandée	%
Etat DETR	20 710.55 €	50.00 %
Pass commerce (Région)	12 426.33 €	30.00 %
Autofinancement	8 284.22 €	20.00 %
TOTAL	41 421.10 €	100.00 %

- Reprise du commerce :

La candidature de Mme Bianca Tirefort et de M Philippe Lacroix est retenue.

Le conseil municipal autorise M le Maire à signer un bail de location gérance de 3 ans pour un loyer mensuel de 220.00 € HT avec mise à disposition de la licence IV.

Une délibération est prise à l'unanimité.

Ce couple logera dans l'appartement au dessus de la mairie pour un loyer mensuel de 480.00 €.

Voirie communale

Des travaux sont prévus au croisement de la route de Poulassargues.

Cantine école de St Michel de Dèze

M le Maire expose au conseil municipal la demande du conseil municipal de St Michel de Dèze à propos du paiement d'une participation à la cantine de l'école.

Le conseil municipal s'oppose à ce paiement par délibération.

Convention Centre de Gestion service retraite CNRACL

M. le maire lit la convention d'adhésion CNRACL pour informer le conseil municipal. Une délibération et prise à l'unanimité pour signer la convention.

Personnel communal

Les contrats des agents techniques doivent être renouvelés. La création d'un demi poste budgétaire supplémentaire va être faite pour régulariser la situation.

Contrat agent administratif : Audrey Coudeire a effectué 6 CDD, une prolongation par un nouveau contrat de ce type est interdite. Ce contrat va être renouvelé par un CDI.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6413,

MANDATE M le maire pour signer un CDI avec Mme COUDEIRE Audrey en tant qu'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à partir du 4 avril 2019.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 21h45.